

MODÈLE DU COURRIEL À ENVOYER AUX PERSONNES CONFÉRENCIÈRES

NORMES DU CODE D'ÉTHIQUE DU CQDPCM À RESPECTER

[À COPIER/COLLER] -----

Bonjour,

Afin de respecter les normes éthiques pour l'accréditation d'une activité de développement professionnel continu (DPC) pour **le/la [type d'activité (p. ex., formation, congrès, conférence)]** du **[date(s) de l'activité]**, il est très important, en tant que personne conférencière, que vous preniez connaissance et que vous respectiez les [normes du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins \(CQDPCM\)](#).

Vous devez entre autres vous assurer :

- 1) que le contenu de votre présentation est valide et équilibré sur le plan scientifique en incluant notamment des références sur les diapositives et une bibliographie à la fin (p. ex., si un sujet controversé est abordé et pour lequel il y a des opinions divergentes, toutes ces opinions doivent être présentées et prises en compte dans la présentation);
- 2) d'indiquer vos conflits d'intérêts potentiels (même si vous n'en avez pas) et votre affiliation organisationnelle dans les premières diapositives de votre présentation et les déclarer verbalement lors de votre présentation;
- 3) d'avoir une présentation exempte de biais commercial en faveur de sociétés;
- 4) lorsque requis, les recommandations de dépistage, de prévention, d'investigation et de traitement sont exprimées en valeur absolue, et non uniquement en valeur relative (p. ex., *Number Needed to Treat, Number Needed to Harm*), et accompagnées du niveau de preuve;
- 5) d'informer les personnes participantes dans le cas où vous proposez une indication non approuvée d'une thérapie;
- 6) d'obtenir le consentement écrit dans le cas où vous utilisez la photo d'une personne sans masquer son visage;
- 7) d'obtenir l'accord de la personne concernée dans le cas où vous utilisez une documentation pour laquelle il existe un droit d'auteur;
- 8) de n'avoir aucun logo ou publicité pour un médicament ou tout autre produit sur vos diapositives ou sur quelque matériel écrit que ce soit;
- 9) de privilégier l'utilisation du nom générique des médicaments (plutôt que les noms commerciaux). Si le nom commercial est utilisé, car il est souvent plus facile et plus court, il doit toujours être accompagné du nom générique.

Merci de votre collaboration afin de respecter les normes éthiques et merci également pour votre implication afin de faire de cette activité de DPC un succès!

[Signature]